

Les centres de loisirs élargissent leur temps d'accueil

Après 15 jours d'inscriptions aux activités enfance et jeunesse, la communauté de communes élargit le nombre de jours ou de semaines d'accueil des enfants dans les centres de loisirs intercommunaux.

À partir du lundi 29 juin, les familles pourront inscrire leurs enfants **sur plus de 2 semaines** au Centre de Loisirs de la Borderie et **sur plus de 10 jours** sur les structures de Béré et de Moisdon-la-Rivière, dans la limite des places disponibles.

De plus, pendant la semaine du 24 au 28 août, l'accueil à la Borderie sera possible en journée ou en demi-journée ponctuelle, le site de Béré étant fermé.

Concernant le secteur "ado 10-14 ans", des places sont encore disponibles les semaines du 3 au 7 Août et du 17 au 21 Août.

Calendrier et modalités d'inscriptions

Les inscriptions aux accueils de loisirs intercommunaux et aux activités jeunesse se font auprès du Guichet Unique à Châteaubriant :

- Jusqu'au samedi 27 juin pour un accueil entre le 6 et le 17 juillet
- Jusqu'au samedi 11 juillet pour un accueil entre le 20 et le 31 juillet
- Jusqu'au samedi 25 juillet pour un accueil entre le 3 et le 14 Août
- Jusqu'au samedi 8 Août pour un accueil entre le 17 et le 28 Août

[Découvrez le détail de chaque journée de juillet et août en téléchargeant l'édition 2020 de "Carnet de Voyages" !](#)

Contact :

Guichet Unique

27 rue de Couéré - 44110 Châteaubriant

Tél. : 02 40 28 88 89

Email : guichet.unique@cc-chateaubriant-derval.fr

Horaires d'ouverture

- du lundi au jeudi : 9h-12h30 / 14h-18h
- vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h
- samedi : 9h-12h